Le 27 juillet 2023

Affaire suivie par **Véronique CARRIERE Présidente C.O.C.**
Objet : **PV C.O.C. 27/07/2023**

Sujet traité : OUVERTURE GEST'HAND DES TOURNOIS D'ACCESSION U18 - U15 M ET F ET DES CHAMPIONNATS +16 M ET F

Bonjour à tous,

Les tournois d'accession U18 et U15 M et F du 09-10 septembre 2023 sont ouverts dans GESTHAND. La saisie des conclusions de matches est désormais disponible.

Vous trouverez ci-dessous un rappel du règlement, vous pouvez aussi le consulter sur le site de la ligue dans le Guide règlementaire des compétions Hauts de France 2022-2023 page 17 :
https://www.hb-hautsdefrance.com/wp-content/uploads/2022/09/Guide-reglementaire-des-competitions-regionales-Hauts-de-France-2022-2023.pdf.

TOURNOIS D'ACCESSIONS POUR CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES 2023/2024
09-10 SEPTEMBRE 2023

catégories d'âges -15 et -18 saison 2023/2024	Féminines		Masculins	
	-15	-18	-15	-18
09-10 Septembre 2023 1 seule équipe par club dans la catégorie	3 tournois de 3	3 tournois de 3	2 tournois de 4	2 tournois de 4
	Accueil tirage au sort entre les 5 comités à l'AG Ligue 2023	Accueil tirage au sort entre les 5 comités à l'AG Ligue 2023	Accueil tirage au sort entre les 5 comités à l'AG Ligue 2023	Accueil tirage au sort entre les 5 comités à l'AG Ligue 2023
	Equipes concernées: 6-7 Phase 2 Div 2 1 champion par département (5 équipes) 2 meilleurs 2ème de comité Total 9 équipes	**Equipes concernées:** 6-7 Phase 2 Div 2 1 champion par département (5 équipes) Descente CF -17 ou 2 meilleurs 2ème de comité Total 9 équipes	**Equipes concernées:** 7èmes PH 2 DIV 2 poules A et B département (5 équipes) 2ème du Nord Total 8 équipes	**Equipes concernées:** 7èmes PH 2 DIV 2 poules A et B département (5 équipes) Descente CF -18 ou 2ème du Nord Total 8 équipes
	Répartition géographique sur les sites d'accueil		Répartition géographique sur les sites d'accueil	
	2 X 15 si 3 équipes 3 X 17 si 2 équipes	2 X 20' si 3 équipes 2 X 30' si 2 équipes	2 X 15 si 3 ou 4 équipes 3 X 17' si 2 équipes	2 X 20' si 3 ou 4 équipes 2 X 30' si 2 équipes
En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire pour un tournoi à 2 équipes	Si une épreuve de jets de 7 mètres est utilisée comme épreuve décisive, les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer (voir Livret de l'arbitrage, règle 4:1 4e paragraphe). Chaque équipe désigne 5 joueurs. Ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse. Les équipes ne sont pas contraintes de prédéterminer l'ordre de leurs tireurs. Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer. Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but. Les arbitres décident du but à utiliser. Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou de terminer les tirs au but. L'ordre inverse est utilisé pour le reste des tirs si l'épreuve des tirs doit continuer dans la mesure où le score est toujours à égalité après les cinq premiers tirs respectifs. Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner cinq joueurs. L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série. Cette méthode de désignation de cinq joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire. Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes aient effectué le même nombre de tirs. Les joueurs peuvent être disqualifiés pour la prochaine épreuve des jets de 7 mètres dans le cas d'un comportement antisportif significatif et répété (Livret de l'arbitrage 16:6 e). Si cela concerne un joueur qui vient d'être désigné dans le groupe des cinq tireurs,			
	Match gagné 3 pts Match perdu 1 pt			
Officiels de table	Chronométreur : Licencié du club qui reçoit, amende si manquement Secrétaire : Licencié du club visiteur, conseillé			
Responsable de salle	Licencié majeur du club qui reçoit, devant se situer dans un espace proche de la table de marque. Amende, si manquement.			

Villa des Moulins
43 Allée Albert Samain
59 650 VILLENEUVE D'ASCQ
T. +33 (0)3 20 10 95 00

8 Route de Flandres
60 700 SAINT MARTIN LONGUEAU
T. +33 (0)3 44 29 95 30

Les championnats +16 M et F sont ouverts dans GESTHAND. La saisie des conclusions de matches est désormais disponible.

Bel été, bonne reprise et bonne saison à tous.

Cordialement.

Véronique

Ce mail tient lieu de PV de la COC.

COMMISSION ORGANISATION COMPÉTITIONS LIGUE HAUTS-DE-FRANCE

Véronique CARRIÈRE
Présidente de la Commission Organisation des Compétitions (C.O.C)
06 08 50 59 89
5700000.coc@ffhandball.net
Villa des Moulins - 43 Allée Albert Samain - 59 650 Villeneuve d'Ascq
www.hb-hautsdefrance.com
liguedehandballhautsdefrance